



Nombre de membres	
En Exercice	27
Présents	23
Qui ont pris part à la délibération	25
Pour	25
Contre	0
Abstention(s)	0
Non votant(s)	0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 05 AVRIL 2022

Le 05 avril 2022 à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 29 mars 2022, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CALLAIS, Maire.

### **Etaient présents :**

Patrick CALLAIS, Cécile GALHAUT, William GUILLARD, Marie LE COUSIN, François CRAMILLY, Marie-Claude BEAUFILS, Jean Pierre MOURIER, Céline DURVICQ, Daniel ROUSSEL, Elisabeth BIDEAUX, Réjan SAUPIN, Sophie LOQUIN, François LANGLOIS, Béatrice TASSERY, Josiane POINFOUX, Rachel FOUCCART, Jean-Marie GILLE, Paul BONMARTEL, Karine CHERON, Monique COURSELLE, Vincent SGARLATA, Patricia LEFEBVRE, Jonathan NOEL

### **Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir :**

Christian LETEURTRE à Daniel ROUSSEL, Juan Carlos VEGAS à Monique COURSELLE,

### **Absent(s) excusé(s):**

Charles LENOIR, Sandrine LECLERC

formant la majorité des membres en exercice.

Madame Josiane POINFOUX est nommée secrétaire de séance.

#### DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS

*Si vous entendez contester la présente décision, vous pouvez saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS à partir de sa notification.*

*Vous pouvez également saisir le Maire d'un recours gracieux. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivants la réponse. L'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite.*

## **CREATION D'UN POSTE D'ASSISTANT(E) ACHETEUR PUBLIC - CM/22/071**

Afin de répondre aux besoins du service administratif/finances/achats du pôle technique, dont l'activité est en recrudescence, la Ville du Trait souhaite créer un poste d'assistant(e) acheteur public.

Les missions principales inhérentes au poste sont les suivantes :

- Réceptionner, analyser les expressions d'achats, de la définition des besoins jusqu'à la négociation des devis, pour choisir la procédure d'achat appropriée en collaboration avec le gestionnaire des marchés
- Coordonner les demandes d'achat des différents services pour d'obtenir des diminutions de prix par effet de seuil
- Gérer les relations avec les fournisseurs
- Suivre la facturation

Il est précisé que l'agent pourra être amené, dans ses missions secondaires, à remplacer l'agent du service urbanisme en période de congés, pour la réception des demandes d'urbanisme et le traitement des demandes urgentes.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,**

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

VU le décret 88-145 modifié,

VU l'avis du Comité Technique du 4 avril 2022,

VU le tableau des emplois et des effectifs

VU le rapport de Monsieur le Maire,

**DECIDE** de créer un poste d'assistant(e) acheteur public pour le service administratif/finances/achats au sein du pôle technique, en collaboration avec le gestionnaire des marchés publics, pour répondre à une recrudescence d'activité,

**DIT** que ce poste figurera dans le tableau des emplois,

**DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de cet emploi créé est inscrit au budget au chapitre 012 (Charges de personnel),

Envoyé en préfecture le 08/04/2022

Reçu en préfecture le 08/04/2022

Affiché le

ID : 076-217607092-20220405-CM\_22\_071-DE



**CHARGE** Monsieur le Maire de la mise en œuvre de cette délibération.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait au Trait et certifié exécutoire  
le 7 avril 2022

**Patrick CALLAIS,**  
**MAIRE**

